

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **82 (1946)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *Avec les directeurs de Chorale.* — Dans les sections : *Cossonay, Yverdon, Morges.* — Tribune libre : *A propos de cours d'éducation civique.* — Association des maîtres primaires supérieurs. — Gardons le sourire. — Genève : *Allocations.* — S.G.T.M., et R.S. : *Cours pratiques.* — A.G.M.E.P. : *Cours* — Neuchâtel : *Trisannuelle.* — Exposition de travaux manuels. — Mise au concours. — Informations : *Semaine pédagogique au Herzberg.* — Cours de sports d'hiver. — Variété : *Croquis d'écoliers.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Louis Meylan : *Éducation et démocratie.* — *Ce qui ne devrait pas arriver.* — M. Sénéchaud : *Musique et acoustique.* — A. Cz. : *Pour une bibliothèque de documentation scolaire.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

AVEC LES DIRECTEURS DE CHORALES

L'Association vaudoise des directeurs de chant a tenu son assemblée annuelle le 23 octobre dernier, en l'Aula de l'École normale.

Devant plus d'une centaine d'instituteurs-directeurs, et quelques dames, le président *Robert Mermoud* ouvrit cette séance qui, durant trois heures d'horloge, fut d'un intérêt toujours grandissant.

Le professeur *Carl Reh fuss*, répondant aux questions du président, donna quelques renseignements de praticien du chant et montra comment on peut assez facilement corriger des chanteurs avec la voix dans la gorge, la mauvaise émission de certaines consonnes et de certaines voyelles, la contraction des mâchoires et des lèvres.

Avec sa fougue habituelle et son enthousiasme communicatif, *M. Hermann Lang* mit au point l'interprétation d'un chœur de *Joseph Lauber*, « Dans les bois ». Cette leçon fut un vrai régal et permit à chacun de se rendre compte de tout ce que l'on peut « tirer » d'un chœur, pour peu que l'on veuille s'appliquer à en fouiller l'interprétation.

Une brève partie administrative permit au président de prendre congé de deux membres sortants du Comité qui, après dix ans d'un travail fructueux, laissent la place à d'autres ; nommons MM. Burdet et Carrard.

Enfin, quelques considérations sur le concours de lecture à vue et sur sa préparation firent constater que chaque chorale a besoin, tout d'abord, d'un travail de fond indispensable, ce solfège si nécessaire. L'on parla aussi des « chefs de parties », déjà si recherchés ; de l'utilisation des fameuses cinq minutes d'étude préalable, et l'on s'en fut sur les paroles reconfortantes de *M. Numa Rochat* qui, en sa qualité de président des Chanteurs vaudois, nous assura que les difficultés du prochain concours de Nyon seraient aisément surmontables, mais non sans travail cependant.

Belle séance où chaque directeur a pu reprendre forces, élan et enthousiasme pour la saison d'hiver qui commence et pour le concours de Nyon qui s'esquisse à l'horizon.

René Rouilly.

DANS LES SECTIONS

Cossonay. *Rectification* : La séance annoncée pour le 9 novembre est renvoyée au *samedi 16 novembre*, à 14 h. 45.

Yverdon. Le jeudi 7 novembre, à 20 h. 15, à l'Aula du Collège d'Yverdon, aura lieu une *séance d'information* sous les auspices du corps enseignant du cercle, en collaboration avec les milieux ouvriers et patronaux d'Yverdon. M. Payot, inspecteur des Mouvements de Jeunesse du département du Doubs, y parlera d'une réussite des « Communautés professionnelles » (Usine Barbu, à Besançon), et de « Culture populaire en France ». Un ouvrier de cette communauté y prendra aussi la parole, et la séance sera suivie d'un entretien. Les membres S.P.V. que la chose intéresse sont tous cordialement invités.

Le président : Ch. Bonifay.

Morges. Assemblée de section, vendredi 8 novembre, à 17 h., Hôtel de la Couronne.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DE COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

« Les maîtres de l'enseignement secondaire et les maîtres primaires supérieures pourront être appelés à donner tout ou partie des cours, ou des conférences et causeries. » (Loi art. 148.)

Année après année les instructions départementales rappellent cette disposition légale. En fait, quelle a été jusqu'ici la contribution des maîtres prim. sup., et surtout celle des maîtres secondaires, aux cours d'éducation civique ? Les premiers y ont certainement collaboré, çà et là. Mais l'activité du personnel enseignant secondaire doit avoir été, dans ce domaine, singulièrement voisine de zéro.

Et pourtant, la formation civique des jeunes gens ne doit-elle incomber qu'aux instituteurs primaires ? Nous n'en voyons pas les raisons et demandons, pour un avenir rapproché, une participation plus effective des maîtres secondaires à cette tâche déclarée d'importance par nos hautes autorités scolaires. A moins qu'on allègue des motifs valables pour justifier l'abstention signalée. Qu'on renonce alors purement et simplement au rappel de l'art. 148 de la loi. Mieux, qu'on envisage sa suppression. La situation sera au moins nette. M.

ASSOCIATION DES MAITRES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Assemblée générale d'automne

samedi 9 novembre, 14 h. 30, Restaurant Bock, Lausanne

GARDONS LE SOURIRE

Où il est question d'argent

Un journal de la capitale a rapporté la petite histoire suivante : « Un manœuvre en goguette rencontre son ancien maître d'école. — Bonjour, monsieur le régent ; ça fait toujours plaisir de vous ren-

contrer ! Vous m'avez donné de bonnes « tournées » autrefois, mais ça m'a été utile.

— Je suis très heureux, mon cher, de constater qu'il n'y a pas de rancune de ta part. Salut, salut ! je suis pressé !

— Attendez, monsieur le régent, j'ai encore un mot à vous dire...

— Et quoi donc ?

— Vous vous êtes bien éreinté à étudier dans les livres, à suivre l'Ecole normale... et tout, et tout ! Moi, je n'ai rien f... en classe, vous vous souvenez ? N'empêche qu'aujourd'hui... je gagne plus que vous !... »

Comme on voit, les châtiments corporels mènent parfois très loin...

Quant au travail, on savait déjà qu'il n'est pas toujours rétribué à sa juste valeur.

A ce propos, on m'assure qu'en ce moment, dans la branche horlogère, par exemple, des jeunes gens à peine sortis de l'école, donc sans expérience, sans préparation, reçoivent des salaires à rendre jaloux les hauts galonnés de l'administration. Après tout, tant mieux pour ces nouveaux convives du « banquet de la vie ». Qu'ils s'offrent de temps en temps une bonne « tampougne », je n'y vois pas d'inconvénient ; qu'ils s'en mettent jusque-là, c'est leur affaire. Je voudrais seulement qu'on ne vienne pas trop tirer ma sonnette à l'heure du chômage. Car les meilleures choses ont une fin et il n'est pas nécessaire d'être gradué ès sciences économiques pour savoir qu'aux années grasses succèdent presque infailliblement des années qui le sont moins...

Mais là n'est pas la question. Ce qu'il faut retenir de ce dialogue entre l'élève devenu manoeuvre à vingt-cinq francs par jour, plus allocations, et son ancien maître d'école qui, comparativement, barbote encore dans les eaux basses d'une mare qui n'a rien d'argenté, c'est le ton de suave mépris qu'on devine derrière ces mots : « Je gagne plus que vous... »

Car de nos jours, on ne juge plus les gens sur ce qu'ils font mais selon ce qu'ils gagnent. Un tel « vaut » neuf cents francs par mois, un autre, seulement huit cents... A ce compte-là l'instituteur ne « vaut » évidemment pas cher. Qu'il se console en pensant que, de toutes les richesses, la plus précieuse est encore la santé, celle de l'esprit, en particulier. Or elle se fait rare, à en juger par les gloses dont on accable une profession décriée et pourtant très enviée...

Touchatout.

GENÈVE

ALLOCATIONS

Le Conseil d'Etat *in corpore* a reçu la délégation du Cartel en audience le mardi 22 octobre à dix heures. Est-ce qu'« audience » est bien le mot qui convient ? En vérité le chien qui s'égare dans un jeu de quilles doit aussi savoir ce que c'est qu'une audience !

Après que le président du Cartel eût présenté nos revendications, M. Ferréard nous a non seulement assurés de son habituelle compréhen-

sion et exposé la situation de l'Etat, mais il nous a encore gratifiés d'un exposé magistral sur les rapports entre patrons et employés au cours duquel il a vertement tancé les délégués dans des termes qui ne font honneur, ni à sa perspicacité, ni à son sens de la collaboration. Selon M. Perréard, le Cartel « joue à cache cache » avec le Conseil d'Etat. Pourquoi ? Parce que la V.P.O.D. lui a envoyé une délégation fin août pour l'examen des directives de la *Fédération suisse des services publics* et que... le Cartel vient aujourd'hui avec des propositions supérieures ! M. Perréard pense-t-il vraiment nous faire croire qu'il ne savait pas que la démarche de la V.P.O.D.... était une démarche de la V.P.O.D. ? Pense-t-il vraiment que nous prendrions pour bon argent l'affirmation selon laquelle il pensait que son entretien avec la V.P.O.D. tenait lieu de contact avec les associations du personnel ? Allons donc ! M. Perréard n'a plus d'arguments. Il sait fort bien que nos revendications sont non seulement justifiées mais raisonnables. Il s'est montré tout bonnement au-dessous de tout dans ses accusations, qui sont dans le fait sa seule réponse, et à nos réclamations, et à nos revendications.

Evidemment, la fameuse « liste électorale » se révèle difficile à digérer, mais ce n'est pas une raison pour appeler nos contacts avec les comités de partis des « pressions politiques » (sic). Nous tenons tout simplement à informer l'Exécutif le plus directement possible. Et nous avons à cela de bonnes raisons. Quant à notre « volonté de gêner le Conseil d'Etat »...

Tout autre fut l'attitude de M. Picot qui s'attacha à démontrer, sans employer de termes désagréables, quel était le réel effort que faisait le C.E. Les arguments de M. Picot sont... gouvernementaux bien sûr, ils ne nous convainquent pas, parce que nous demeurons persuadés que, si notre employeur considère l'ensemble de la situation, il lui sera impossible de ne pas donner une suite favorable à nos demandes... que nous regrettons d'avoir dû exposer après que le C.E. nous eût mis devant le fait accompli de la publication de ses propositions (qui sont inacceptables non seulement pour une question de montant, mais en vertu des injustices que leurs dispositions spéciales consacrent).

Malheureusement, celui qui savait glisser de judicieux conseils à M. Perréard quant à la façon de traiter nos revendications, celui-là n'est plus. C'est par conséquent dans des conditions très dures que nous entreprenons la lutte. Je déplore de devoir employer ce vocable, mais l'attitude de M. Perréard nous place dans l'alternative : lutter ou accepter. Le Cartel luttera.

Allocation complémentaire : Attitude intransigeante du C.E. On s'obstine, avec un certain succès d'ailleurs, à accréditer que le principe posé (par M. Perréard) lors des discussions de février-mars, correspond à un accord de la part des fonctionnaires. Mais ici encore, la position de M. Perréard est faible. Ce n'est qu'en recourant à l'arbitraire qu'il nous refusera une allocation accordée déjà par les administrations municipales.

Matile.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.**COURS PRATIQUE****Papiers-reliure et procédés de décoration***Programme*

Cours I : papiers peints à l'amidon, papiers imitation « batik » ; décoration au tampon, à la bruine, au pochoir.

Cours II : papiers-reliure au vaporisateur, papiers marbrés, papiers dégradés.

Dates : cours I, le jeudi de 8 h. 30 à 11 h. 30, les 14, 21, 28 nov. 1946. Cours II, id., les 7, 14 et 21 février 1947.

Local : école du Grutli, 3^{me} étage, salle 30.

Maître de cours : L. Dunand.

Conditions : pour chaque cours, finance de fr. 3.— pour les membres de notre groupement et fr. 6.— pour les non-membres (fournitures comprises) ; la finance est de fr. 5.— (non-membres fr. 8.—) si l'on prend les 2 cours.

Inscriptions : jusqu'au 7 novembre prochain, auprès de notre président L. Dunand, Miremont 31b, tél. 5 64 67. *Le comité.*

A. G. M. E. P.

L'Association genevoise des maîtres d'éducation physique vous invite à suivre un de ses cours de gymnastique et de jeux destinés au corps enseignant :

Pour les dames : le mardi, à 5 h., à Malagnou (dir. : Mlle H. Metz).

Pour les messieurs : le mercredi, à 5 h., au Mail (dir. : M. G. Schrai).

La carte de membre de Fr. 5.— par an tient lieu de cotisation.

On prend encore des inscriptions.

Venez et entraînez vos amis.

NEUCHÂTEL**TRISANNUELLE**

La S.P.N. a tenu samedi dernier 26 écoulé son assemblée générale au Locle. La participation fut particulièrement nombreuse et la journée doit être marquée par une pierre blanche dans les annales de la Neuchâteloise. Nous avons, au demeurant, le compte rendu de cette réunion que nous envoie le bulletinier S. Zwahlen. Force nous est de le renvoyer à huitaine. *Réd.*

EXPOSITION DE TRAVAUX MANUELS

Dans le No 10 du « Bulletin corporatif » (9 mars 1946), le Comité de l'Exposition scolaire permanente demandait aux collègues des divers degrés de collaborer par l'envoi de quelques objets à une exposition temporaire de travaux manuels.

L'an dernier, c'est le matériel intuitif utilisé dans les classes de première année qui a fait l'objet d'une exposition spéciale; pour 1946, le choix du Comité s'est porté sur les travaux manuels.

Quelques collègues ont déjà donné leur adhésion et présenteront des nouveautés ou des objets spécialement intéressants. Nous aimerions étendre le cercle de ces collaborateurs et serions heureux de recevoir de maîtres et maîtresses s'occupant de travaux manuels quelques lignes disant qu'ils nous fourniront des objets.

Afin de permettre à chacun de fabriquer ou de mettre au point les travaux à présenter, le Comité a décidé de retarder à la fin de l'hiver l'organisation de cette exposition.

D'avance, un merci sincère à tous ceux qui voudront bien apporter une aide effective aux efforts du Comité de l'E. S. P.

Le président : M. Montandon.

MISE AU CONCOURS

Le Cerneux-Péquignot : poste d'institutrice.

Entrée immédiate ; délai d'inscription : 2 novembre.

INFORMATIONS

SEMAINE PÉDAGOGIQUE DES INSTITUTEURS VALDOTAINS AU HERZBERG

Lors de la Semaine des Centres de culture, qui eut lieu cette année à Pont-Céard, du 13 au 21 juillet, les Amis des Centres décidèrent, sous l'impulsion de Fritz Wartenweiler, d'inviter une vingtaine d'institutrices et d'instituteurs valdôtains à une semaine pédagogique.

A la chute de Mussolini, le premier souci des habitants de la Vallée d'Aoste fut de réintroduire la langue française chez eux, langue que le régime fasciste voulait à tout prix extirper.

Le corps enseignant valdôtain devait se ressaisir. Il fallait lui donner la possibilité de voir ce qui se faisait chez nous et ce qui pourrait convenir à leur mentalité.

Je les ai vus au travail, avides de savoir, pleins de feu et de zèle. Je les ai sentis vibrer à l'audition de ce qu'on leur disait.

Voici l'article que l'un d'eux a bien voulu écrire pour l'Éducateur.

Chers collègues, les instituteurs de la vallée d'Aoste méritent toute notre attention. Nos méthodes de travail, nos manuels scolaires, nos écoles ménagères et professionnelles les intéressent passionnément.

Répondez à leur soif d'apprendre, nouez avec eux des liens d'amitié. Vos suggestions et vos messages seront accueillis avec grande joie par l'intermédiaire du professeur Dr Aimé Berthet, d'Aoste (Italie).

G. Br.

UNE SEMAINE D'ÉTUDE EN SUISSE (HERZBERG)

Le 17 août, nous entrions en Suisse par le Col du Grand-Saint-Bernard. On était une vingtaine de professeurs, instituteurs et institutrices valdôtains.

Nos cœurs étaient inondés de joie, car nous allions admirer cette Suisse, que depuis longtemps nous avons appris à aimer.

Bien plus ; nous allions participer à une semaine d'étude là-haut, dans la solitude apaisante du Herzberg. A Orsière, nous prenions le train qui nous emportait bientôt à travers des paysages ravissants.

Martigny, Saint-Maurice, Montreux, Lausanne, les bords du Léman, les plaines du Gros de Vaud, Neuchâtel avec son lac gracieux, Bienne elle aussi toute souriante sur la plage de son lac, les douces collines du Jura, les agréables plateaux de cette partie de la Suisse alémanique, Olten avec sa gare grandiose et enfin Aarau attirèrent, tour à tour, nos regards, qui ne se lassaient d'admirer partout des beautés nouvelles, des tableaux saisissants.

A Aarau nous prenions place dans une auto qui nous emportait au Herzberg, où M. le Dr Fritz Wartenweiler et ses collaborateurs nous réserveraient un accueil on ne peut plus cordial.

Dès le lendemain matin, dans une atmosphère de simplicité et de discipline, eut lieu l'inauguration du cours d'étude.

C'est ainsi que nous avons appris à connaître les origines historiques de la Suisse, son organisation politique, administrative et scolaire. Nous l'avons appris en écoutant les conférences de M. le Dr Fritz Wartenweiler (dont nous avons admiré la haute intelligence, la bonté émouvante et l'infatigable activité) et de quelques autres orateurs de marque, tels que M. le directeur Baumgartner, de Bienne, et de M. le préfet Bindit, de Moutier.

Le cours des conférences a été sagement agrémenté par des leçons d'observation pratique et par de féconds échanges d'idées avec des professeurs et instituteurs suisses.

Nous avons pour cela visité les Ecoles d'Arts et Métiers de Zurich, étudié les programmes de cette école et la façon dont ces programmes sont mis pratiquement en action.

De même avons-nous visité les Ecoles d'Aarau, où nous avons aussi appris des choses fort utiles.

Notons qu'à Aarau une fraternelle réunion a eu lieu entre professeurs suisses et valdôtains.

M. le prof. Bruno Jegge, prenant la parole, nous manifesta en son nom et au nom de tous ses collègues la joie qu'ils éprouvaient de nous voir parmi eux.

Monsieur le Dr Fritz Wartenweiler à son tour, souligna l'importance de cette rencontre entre Suisses et Valdôtains. Enfin, un des nôtres prit aussi la parole pour évoquer les bonnes relations qui, de tout temps, ont existé entre la Suisse et la vallée d'Aoste et pour manifester les sentiments de reconnaissance profonde qui lie celle-ci à celle-la.

Et maintenant, nous allons rentrer dans notre pays où nous tâcherons d'utiliser tout ce que nous avons appris en Suisse.

J. B.

COURS DE SPORTS D'HIVER

La S. S. M. G. organise du 27 au 31 décembre 1946 les cours suivants à l'intention du corps enseignant de la Suisse romande.

a) Cours de ski :

1. A Bretaye, pour instituteurs.
2. A Villars, pour institutrices.
3. A Adelboden, pour instituteurs et institutrices.
4. A Airolo, pour institutrices et instituteurs du Tessin.
5. A Flumserberg, cours préparatoire pour le brevet pour institutrices et instituteurs.

b) Cours de patinage :

A Lausanne, pour institutrices et instituteurs.

Communications : Ne peuvent prendre part à ces cours que les instituteurs diplômés qui ont l'occasion d'enseigner le ski ou le patin à leurs élèves. Une déclaration des autorités scolaires locales doit être jointe à l'inscription. Eventuellement on pourra admettre également des candidats au brevet secondaire ou au brevet de maître de gymnastique, exceptionnellement des maîtresses ménagères ou des maîtresses d'ouvrages. Les débutants ne sont pas admis.

Pour le cours du brevet seuls les bons skieurs ou skieuses seront acceptés. Ce cours débutera le 26 décembre. Les examens pour l'obtention du brevet d'instructeur de ski auront probablement lieu les 1-2 janvier 1947.

Indemnités : 5 indemnités journalières de fr. 6.— ; 4 évent. 5 indemnités de nuit de fr. 4.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct.

Inscriptions : Toutes les inscriptions doivent être envoyées au plus tard jusqu'au 1er novembre 1946, au président de la commission technique F. Müllener, inspecteur de gymnastique, Zollikofen, Bellevuestr. 420.

VARIÉTÉS

SOURIRES

Croquis d'écoliers

Le fils de régent. — Il ne fait pas mentir le proverbe : « Ce sont les cordonniers les plus mal chaussés ». Il arrive en classe en retard, il est le dernier à mettre des couvertures à ses livres et cahiers. Il oublie, le samedi, de faire signer son carnet.

Ses camarades le craignent un peu à cause de son père. On le tient de près parce qu'il sait toujours quand il y aura des conférences et des vacances. Il s'approvisionne de « nius » dans le pupitre et de crayons dans l'armoire des fournitures. Il tire ses compositions de « l'Educateur ».

Plus tard, il ira au Collège, son père étant comme ces cuisiniers qui préfèrent faire goûter à leur famille la cuisine d'autrui.

(A suivre)

M. Matter-Estoppey.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Pour la bibliothèque de l'instituteur

ÉDUCATION ET DÉMOCRATIE

par Robert Dottrens

Je disais, dans ma conférence à l'Université, lors de la commémoration du deuxième centenaire de la naissance de Pestalozzi : « Pestalozzi est « actuel », et non pas seulement parce qu'on parle encore beaucoup de lui : il vit et agit parmi nous et en nous. Sans même qu'ils s'en rendent toujours compte, c'est son esprit qui anime, dans ce qu'ils sont, dans ce qu'ils font de meilleur, tous ceux qui, aujourd'hui, s'efforcent d'être présents à leur temps... »

C'est le cas de Robert Dottrens, et les idées qu'il expose dans son dernier livre — cet acte de présence — sont, il s'en rend compte d'ailleurs et le marque à la rencontre, toutes proches de celles de Pestalozzi. Sa position politique, par exemple, est identique à celle que ce vrai Suisse, citoyen français par décret de l'Assemblée législative, a développée en 1792, dans son *Essai sur les causes de la révolution française*, puis dans son *Appel à l'innocence, au sérieux et à la noblesse d'âme de mon temps et de mon pays* (1814-15).

« Deux conceptions de la vie sociale et partant de la vie individuelle, note Dottrens aux pp. 14-16, s'affrontent aujourd'hui. Elles s'opposent dans ces termes couramment employés : le totalitarisme — la démocratie (...). Ces deux conceptions de la vie communautaire impliquent chacune un mode d'éducation qui leur correspond et grâce auquel elles s'affirment et se prolongent dans la famille, à l'école, dans la société. (...) Le totalitarisme présente cette particularité de chercher à créer une communauté homogène en imposant à chacun une vie identique à celle du voisin. (...) Dans la conception démocratique, au contraire, la vie collective se fonde sur la libre collaboration. (...) Elle suppose et implique un régime éducatif préparant à la vie solidaire, à la coopération. »

C'est exactement le point de vue de Pestalozzi ; seule la terminologie diffère : Pestalozzi, en effet, appelle « civilisation » ce que Dottrens appelle « totalitarisme » et « culture » ce que Dottrens entend par « démocratie ». Mais le jugement qu'il porte sur ces deux formes de société est identique : « La civilisation, écrit-il, ne connaît que la masse ; elle unit les hommes par contrainte, au mépris de l'indépendance, de la liberté, du droit et de l'art. (...) La culture considère les individus ; elle unit les hommes en toute indépendance, en toute liberté, par le droit et par l'art. »

Il ajoute : « La première fait appel principalement à celles des forces et des facultés de notre nature que nous avons en commun avec les bêtes des champs ; la seconde, au contraire, fait appel en nous à notre être tout entier et, en particulier, à celles de nos forces et de nos facultés que nous ne partageons avec aucune autre créature. » Ce qui est, on va le voir, exactement le point de vue de Dottrens.

Car sa table des valeurs est celle de Pestalozzi : celle de l'Évangile.

Lisez les considérations par lesquelles s'ouvre ce livre courageux : « Avant et pendant la guerre, pour assurer l'intégrité de son territoire, le peuple suisse a consenti les plus lourds sacrifices en faveur de sa défense nationale. (...) Peut-on en dire autant lorsqu'on envisage la défense nationale sous son aspect spirituel ? Qu'a-t-on fait dans nos familles, dans nos écoles, dans la presse, dans nos studios de radiodiffusion, dans les partis politiques pour que chacun prenne conscience de la valeur de notre patrimoine. (...) Certes, on a beaucoup parlé de la défense spirituelle du pays ! Ce fut là un thème à de fort beaux discours, à de brillants articles de presse, mais (...) la tâche est à peine commencée (...) Pourquoi envisager la reconstruction économique et sociale du pays sans, conjointement, s'occuper de sa rénovation morale et spirituelle ? Ne sommes-nous pas déjà, en le faisant, victimes du mirage totalitaire : le Dieu-Etat, dispensateur de tout bien-être ? Le droit à l'existence, que l'on reconnaît enfin et que l'on se préoccupe d'assurer, concerne la vie organique, biologique, matérielle de l'homme. Mais qui se préoccupe de répondre aux aspirations du cœur et de l'esprit ? Quel idéal propose-t-on aux élans de l'âme humaine ? » (pp. 7-12.)

Pestalozzi, de même, voulait l'amélioration des conditions d'existence matérielle de ces humbles et de ces déshérités, qu'il a aimés avec une dilection toute spéciale et au service desquels il se sentait plus particulièrement appelé : « C'est en vain que tu dis au pauvre : « Il y a un Dieu », et à l'orphelin : « Tu as un père dans les cieux » ; par ces images et ces mots tu ne feras connaître Dieu à personne. Mais si tu aides au pauvre à vivre comme un être humain, tu lui montres Dieu... » Cependant le devoir primordial de l'Etat était, à ses yeux, d'aider tout être humain à devenir « ce que réclame sa nature divine et sacrée ».

C'étaient les joies de l'être, et non pas de l'avoir, qu'il voulait assurer à tous ! « L'homme n'est ce qu'il doit être que lorsque [tous ses proches] peuvent lui rendre ce témoignage : il fut un homme sur qui l'on pouvait compter, tête et cœur, dans tout ce qui touchait à sa profession ; tous ses jugements étaient marqués au coin du bon sens ; dans tout ce qu'il entreprenait, dans les conseils ou l'aide qu'il vous donnait, s'attestait un caractère énergique, capable aussi bien d'un intense effort que d'une longue persévérance ; et dans tous les rapports où son cœur l'engageait, s'affirmaient une bienveillance et un amour sans aucune acception de personne, une grandeur d'âme capable de tout dévouement raisonnable. »

Les joies de l'être et, subsidiairement, celles de la contemplation esthétique : « Toute la nature est pleine d'aspects enchanteurs, lit-on dans son Rapport de 1800, mais on n'a rien fait jusqu'ici, en Europe, pour éveiller l'âme du peuple au sentiment de ces beautés. (...) C'est en vain, pour nous, que le soleil se lève et qu'il se couche ! C'est en vain que forêts et prairies, montagnes et vallées offrent à nos regards d'innombrables beautés : elles sont pour nous comme si elles n'existaient pas ! »

* * *

Comme Pestalozzi, donc, Dottrens est convaincu que la tâche primordiale de l'Etat, celle qui, bien administrée, tendrait à rendre peu à peu

superflues ses interventions dans le domaine social, c'est une éducation qui épanouisse en chaque être humain sa nature véritable, sa nature divine et sacrée : son humanité. Et, comme lui, il estime qu'on ne s'y prend pas comme on devrait s'y prendre. Pestalozzi disait : « *Le chariot scolaire du continent, il ne suffit pas de s'y atteler avec des forces fraîches ; il faut le retourner et l'entraîner dans la direction opposée.* » Dottrens, lui, imprime en capitales grasses, en tête et tout au long de ce livre plein de dynamisme : « *Il faut changer d'éducation !* »

Il développe son programme avec la même gravité passionnée, et s'exprime parfois avec les mêmes outrances que Pestalozzi. Il dit, nous l'avons vu, la responsabilité de l'école ; et ce qu'il lui reproche, c'est presque exactement ce que l'auteur de *Léonard et Gertrude* reprochait à l'école de son temps : le « *lirilari* », le savoir et non le pouvoir ! Bien qu'il en ait, très particulièrement, à la doctrine pédagogique d'Herbart, ce disciple infidèle du maître de Berthoud et d'Yverdon : l'éducation par l'instruction, ne croirait-on pas entendre Pestalozzi ? quand il dit (p. 83) :

« *Non ! l'enseignement n'éduque pas ! Non ! le savoir n'est pas l'agent de la moralité et ne va pas de pair avec elle ! Non ! l'instruction livresque, l'encyclopédisme qui dominant dans nos écoles ne sont pas les moteurs de l'action utile, ni les bons moyens de la formation de l'esprit, ni les garants d'une culture digne de ce nom. C'est la vie qui éduque, c'est l'exemple qui est éducateur ; c'est le travail personnel, l'effort volontaire qui forment l'esprit, non la passivité ou l'audition si facilement inattentive...* »

Comme Pestalozzi, il insiste aussi sur la responsabilité de la famille, sur l'irremplaçable vertu de l'éducation familiale : « *Lorsqu'on envisage son devoir de père et de mère sous cet angle, on se sent saisi de vertige à la pensée de la responsabilité que l'on détient et de la perfection qu'on devrait avoir pour élever un enfant, ses enfants. Les parents ne sauraient donc trop mesurer leurs responsabilités d'éducateurs, pour orienter leur vie, leur attitude, leur action, de telle sorte qu'ils puissent toujours être imités, qu'ils soient toujours des modèles.* » Et il note, comme Pestalozzi encore, que c'est... « *parce que trop de parents n'ont pas rempli leurs devoirs que (...) l'école et ses maîtres se voient contraints d'employer des moyens de discipline que nombre d'éducateurs réprouvent justement.* » (p. 74.)

Dottrens fait, en outre — ce que ne faisait pas Pestalozzi, mais ce qu'il ferait, j'en ai peur, aujourd'hui — le procès de la presse, cette puissance nouvelle, qui pourrait jouer un rôle si efficace : « *C'est cette « critique partisane », écrit-il, et il en donne de nombreux exemples, « qui est responsable de la stagnation en pédagogie, de la routine du corps enseignant, de l'immobilisme des autorités scolaires, de la politique généralisée de narcissisme. L'opinion publique et ceux qui forment l'opinion publique, au premier rang desquels je place les rédacteurs de nos journaux quotidiens et hebdomadaires, ont une lourde part de responsabilité à cause de leur indifférence quasi générale à l'égard de l'école...* » (p. 68).

La parenté d'âme se manifeste d'ailleurs, plus profondément que par

la communauté des idées, par l'accent avec lequel elles sont proférées. Entre tant d'alinéas d'un mouvement et d'un accent proprement pestalozziens. je transcris encore celui-ci (p. 241) : « *Là et pas ailleurs est l'avenir de notre communauté nationale : une union de personnes autonomes s'imposant librement des conduites sociales. Là et pas ailleurs est la clé de la reconstruction du monde d'après-guerre, les diverses collectivités nationales mettant en commun, au service d'un idéal de justice et de paix et pour le bien de tous, leur patrimoine de civilisation dans le respect des particularités d'autrui.* »

* * *

Mais on ne poursuit l'œuvre d'un maître que par des méthodes nouvelles. Dottrens, directeur de l'École du Mail ; Dottrens, qui a pris pour thème de sa leçon inaugurale : Qu'est-ce que la pédagogie expérimentale ? sait beaucoup de choses dont Pestalozzi n'avait pas la moindre notion, et propose à l'éducateur des techniques qui n'ont été mises au point qu'en ce siècle-ci. On lira avec le plus vif intérêt tout ce qu'il écrit, entre autres, sur l'aménagement des écoles et les effectifs dans les classes, sur les plans d'étude et les manuels, sur le contrôle du rendement, sur l'expérimentation pédagogique, sur l'enseignement de l'écriture et de la langue maternelle, sur la méthode globale, sur le travail individualisé, sur la formation des éducateurs...

Pourtant, même là où il est le plus « moderne », quand, par exemple, il résume sa didactique par ces trois mots : s'informer, expérimenter, servir (p. 244), il est, ici encore, en plein dans la ligne marquée par Pestalozzi, en qui le *Journal* de l'éducation de Jacobli manifeste un expérimental si ingénu, et qui avait aménagé, à Yverdon, la première école expérimentale de notre pays — quant à servir, ce n'est pas à lui qu'il est nécessaire de le recommander ! Et l'école qu'il veut promouvoir, par ces moyens très « modernes », c'est l'école éducative, l'école de culture, telle que Pestalozzi l'a définie et pratiquée dans ses instituts. Lisons l'alinéa auquel ces trois mots servent de titre :

« *S'informer, expérimenter, servir ! tels sont les trois mots d'ordre des éducateurs dont notre pays a besoin (...) pour que notre jeunesse trouve dans chaque famille et dans chaque école les conditions de développement propres à faire de chacun de nos enfants une « personne », un être libre et responsable, concourant par la dignité et l'utilité de sa vie au bien-être et à l'essor de notre communauté helvétique.* »

Cette position « personnaliste » est développée, de la façon la plus suggestive, dans le chapitre intitulé : L'éducation dont nous avons besoin. Donnons-nous, pour conclure, le plaisir d'en relire quelques lignes : « *Le but à atteindre (...) c'est de faire coopérer, de faire collaborer, de rendre sensible la nécessité d'être solidaires ; d'arriver à ce que chacun se sente à la fois « libre et engagé » (...) Faire travailler les enfants et les adolescents dans des conditions telles qu'ils puissent s'épanouir et se libérer de leurs entraves, qu'ils puissent se montrer à nu, si j'ose dire, afin que l'éducateur soit en mesure d'intervenir avec efficacité pour aider, guider, conseiller, redresser.*

» Une éducation aux bonnes habitudes, à l'ordre, au travail, à la pensée loyale, à la responsabilité ; un long et persévérant effort de persuasion et d'exemple pour que l'influence de l'éducateur atteigne la profondeur de l'être éduqué, qui accepte et reprend à son compte les exigences de l'idéal qu'on a vécu devant lui et pour lui.

» Eduquer, c'est libérer. Libérer des instincts et des scories que l'atavisme et l'hérédité ont déposés en nous. Plus encore, éduquer c'est détacher de soi, c'est montrer à l'enfant un chemin sur lequel, un jour, il devra marcher seul pour aller, si possible, plus loin et plus haut que l'endroit où nous nous sommes arrêtés. » (p. 43-49.)

L'esprit de Pestalozzi est là, vivant, poignant, animateur. Présence de Pestalozzi parmi nous !

Louis Meylan.

CE QUI NE DEVRAIT PAS ARRIVER

Il y a certains élèves qu'on prend pour des enfants distraits. Méfions-nous de ceux qui ont toujours l'air d'être ailleurs : ce sont souvent des enfants plus ou moins durs d'ouïe, qui ne se rendent pas compte eux-mêmes qu'ils sont sourds et dont la famille aussi ignore la déficience auditive.

Pas plus tard qu'il y a une année, est arrivé dans un village de notre Plateau ce fait à peine croyable : un enfant avait fréquenté l'école primaire pendant 5 ans, sans que personne s'aperçoive qu'il était sourd ! C'est seulement à 12 ans, quand le curé ne peut lui enseigner le catéchisme qu'on découvre son infirmité ; on le présente à un médecin auriste et celui-ci l'envoie dans un institut spécialisé, où on lui apprendra à lire sur les lèvres et où il rattrapera tant bien que mal son retard scolaire... Cinq années pendant lesquelles son intelligence lentement s'endormait, cinq années de perdues qui jamais ne seront compensées tout à fait !

MUSIQUE ET ACOUSTIQUE

TROISIÈME LEÇON. — Le diapason - La gamme

Observations :

1. Avant d'entonner un morceau, les choristes, les instrumentistes, les élèves « prennent le ton » : ils se basent sur un petit instrument qui est réglé pour donner généralement le *la*³ dit *la du diapason*. Ce point de repère fixe est quelquefois emprunté à un piano, surtout quand celui-ci doit assurer l'accompagnement de chanteurs ou d'instrumentistes. A l'orchestre symphonique, c'est le hautbois qui « donne le la ».

2. L'exercice mélodique-type par excellence consiste à chanter la *gamme* : c'est de la gamme majeure diatonique qu'il s'agit. Mais il existe d'autres façons de diviser l'intervalle mélodique allant de do à do.

Les idées :

a) Le diapason-type donne le *la de la 4e octave*, dit *la*³ ou *la du diapason*. Ce son correspond actuellement à 440 vibrations doubles, alors qu'en 1859 il avait été officiellement fixé à 435 et qu'au temps de Bach et de Rameau il correspondait à 405 vibrations. Mais il est monté parfois

plus haut encore, jusqu'à 457 vibrations (en Amérique), non sans occasionner de sérieuses perturbations dans la construction des instruments à sons fixes. Retenons que, depuis longtemps, le diapason anglais était établi à 445 vibrations, d'où résulte la construction spéciale des trompettes de l'Armée du Salut, toutes de facture britannique, et pourvues d'une coulisse spéciale d'accord les ramenant à notre diapason continental !

b) Ainsi la question de l'*oreille absolue* est-elle toute... relative ! Ce phénomène constitue plutôt une adaptation, gênante en pratique, à un type déterminé et unique de diapason, et ce n'est point un indice de musicalité, comme beaucoup le croient. Au reste, cette particularité, réellement assez peu répandue, fait le sujet de beaucoup d'illusions.

c) Une corde, une tige vibrante, un tuyau sonore, raccourcis de moitié, donnent immédiatement un son plus aigu résultant d'un nombre double de vibrations : c'est l'*octave*. La subdivision de l'octave, opérée de différentes manières, suivant les besoins, les goûts et le sentiment esthétique des peuples, donne les différentes *gammes*, dont l'étude constitue en elle-même un problème fort complexe. Nous nous bornons ici à quelques types pratiques, utilisés dans la musique occidentale :

A. *La gamme pentaphone primitive* : DO - RE - MI - SOL - LA - (DO). Caractéristique de toutes les musiques primitives des 5 continents, cette gamme constitue un groupe de cinq sons dans lequel l'analyste reconnaît un ensemble de 4 quintes consécutives (do-sol-ré-la-mi), enchaînement issu du rapport mathématique 2:3, ramené à la tessiture d'une octave, ayant pour caractéristique musicale essentielle l'absence de demi-tons.

Remarque : Dans la musique du XXe siècle, la gamme pentaphone a été souvent utilisée, notamment par Debussy et Ravel. Ce dernier en a tiré des effets ravissants dans *Le Jardin féérique* de la Suite *Ma Mère l'Oye*, en superposant plusieurs motifs construits sur les sons de cette gamme. En effet, tous les sons de la gamme pentaphone s'harmonisent librement entre eux, vu l'absence de demi-tons (cf. également l'*Etude sur les touches noires*, de Chopin).

B. *La gamme majeure tempérée.*

C'est la gamme des pianos et autres instruments à sons fixes. Elle est déterminée par les rapports vibratoires suivants entre chacune de ses notes et celle de départ (tonique).

(En regard : le nombre de vibrations/sec. selon le diapason moderne au $la^3 = 440$.)

Tons :	1	1	$\frac{1}{2}$	1	1	1	$\frac{1}{2}$	
Notes :	DC ³	RE	MI	FA	SOL	LA	SI	DO ⁴
Rapports :	1	9	5	4	3	5	15	2
	1	8	4	3	2	3	8	1
Vibrations :	264	297	330	352	396	440	495	528

Tableau I

Cette gamme populaire, découverte dit-on par le Chinois Lung-Lun vers 2700 av. J.-C., résulte d'un compromis entre les données physiques et les exigences musicales. Pour plus de détails concernant la gamme, consulter le « *Cours d'Harmonie* » d'A. Denéréaz (Ed. Fœtisch, Lausanne-Paris), p. 18-28, et, du même auteur, la brochure intitulée « *La gamme, ce problème cosmique* » (Ed. Hug, Zurich).

C. *La gamme mineure tempérée.*

La gamme mineure est l'inverse psychologique (et technique) de la gamme majeure. On la construit en descendant de quinte en quinte à partir de Do. Lue de bas en haut, selon la conception harmonique moderne, cette gamme se présente comme suit, avec le nombre de vibrations physiques calculé selon les mêmes rapports aliquotes que ceux de la gamme majeure, mais inversés, et à partir de Do⁴ :

Tons :		$\frac{1}{2}$	1	1	1	$\frac{1}{2}$	1	1
Notes :	DO ³	RE ^b	MI ^b	FA	SOL	LAB	SI ^b	DO ⁴
Rapports :	$\frac{1}{2}$	$\frac{8}{15}$	$\frac{3}{5}$	$\frac{2}{3}$	$\frac{3}{4}$	$\frac{4}{5}$	$\frac{8}{9}$	$\frac{1}{1}$
Vibrations :	264	282	317	352	396	422	469	528

Tableau II

M. Sénéchaud.

POUR UNE BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE

A côté des livres de délassement, une bibliothèque scolaire doit contenir bon nombre de manuels, d'ouvrages documentaires à la portée de nos écoliers, qui permettent un travail de recherches personnelles.

A cet égard, certains livres récemment parus, certaines collections peuvent rendre d'excellents services. Nous nous contenterons de signaler les ouvrages que les éditeurs ont bien voulu nous envoyer.

Nos chemins de fer au service du pays, par M. Ray, insp. scolaire, chez Payot et Cie, fr. 2.50.

Ecrit par un homme d'école, l'ouvrage présente clairement une matière exposée sans de trop nombreux termes techniques et avec un minimum de chiffres ; le style aisé convient bien à la jeunesse de nos classes qui trouvera dans ce manuel les réponses aux multiples questions qu'elle se pose en présence des signaux, des lampes, des leviers mystérieux et de toutes les installations qui lui paraissent compliquées. En cherchant des renseignements techniques sur la construction des voies et des gares, sur l'électrification et les usines électriques et sur le matériel roulant, nos jeunes apprendront toutes les difficultés du personnel, tous les efforts que demande à la grande armée des employés la bonne marche de nos chemins de fer.

Par les précisions concrètes qu'il donne, par les sympathies qu'il fait naître pour les hommes du rail, le livre de M. Ray éveille ces sentiments de solidarité humaine qu'on ne saurait trop développer. La description

des tarifs, des abonnements, des horaires montrent de façon convaincante comment les chemins de fer se mettent au service de la communauté.

Au moment où nos chemins de fer vont fêter le centenaire de leur établissement dans notre pays, aucune classe ne saurait se passer de cet excellent manuel. Les autres grandes régies fédérales seraient bien inspirées si elles mettaient à notre disposition une documentation aussi complète.

Petits atlas du naturaliste. Payot et Cie, Lausanne.

Chacun connaît ces petits bouquins qu'on glisse si facilement dans la poche de son veston et qui contiennent des illustrations soignées accompagnant un texte facile à lire.

Huit volumes ont paru que les écoliers consultent — j'en ai fait l'expérience — fréquemment avec un plaisir évident. Ces recueils réunissent les connaissances qui nous manquent de prime abord lorsqu'on commence une étude ; ils constituent en somme une première initiation qui éveille la curiosité par la précision et la qualité de leur présentation. Ils figureront donc avec profit dans notre bibliothèque de documentation ; rappelons-en les titres : Les Alpes. — Arbres et arbustes. — Boussole et carte. — Mammifères. — Reptiles et batraciens. — Oiseaux I et II. — Papillons. — Le pêcheur en Suisse. — Prix : de fr. 3.20 à fr. 3.70.

Mes amis du zoo, par Riedtmann, chez Payot et Cie, Lausanne. Fr. 7.20.

Il s'agit ici d'animaux sauvages en captivité. Les enfants aiment ce livre, écrit par un gardien de zoo, en toute simplicité, mais aussi avec toute la science animale que donne un long commerce avec les bêtes réputées féroces. L'auteur explique le caractère, le comportement de ces captifs avec lesquels il a vécu. Récits dramatiques ou comiques se succèdent sans que diminue l'intérêt du lecteur qui apprendra à connaître, à aimer ces frères inférieurs. Le livre contient 40 photos hors texte admirablement présentées.

Collection « Trésors de mon Pays », aux Editions du Griffon, à Neuchâtel.

Des 16 fascicules publiés jusqu'ici, nous avons reçu les 3 derniers qui décrivent par le texte et par l'image :

Morat, par E. Fluckiger.

La Forcla (Val d'Hérens), par Alb. Sautier.

Payerne, par P. Chessex.

Collection précieuse par l'art avec lequel elle choisit et met en valeur les trésors de chez nous, trésors d'architecture dans les villes, trésors de traditions dans une vallée retirée.

Comme on voudrait que nos enfants puissent lire à loisir tous les exemplaires de la collection. Ils y trouveraient tant de renseignements intéressants sur des beautés souvent peu connues de notre pays, ils y admireraient des photos artistiques si abondantes qu'ils croiraient avoir vécu quelques heures dans ces cités pittoresques ou dans ces vieux villages. Ainsi leur apparaîtrait avec netteté le « visage aimé » de la patrie.

A. Cz.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emissions d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

LE BUDGET doit être équilibré...

Par l'intermédiaire de la Société Pédagogique Vaudoise, vous vous assurez très avantageusement contre les accidents auprès de l'Assurance Mutuelle Vaudoise, Lausanne.

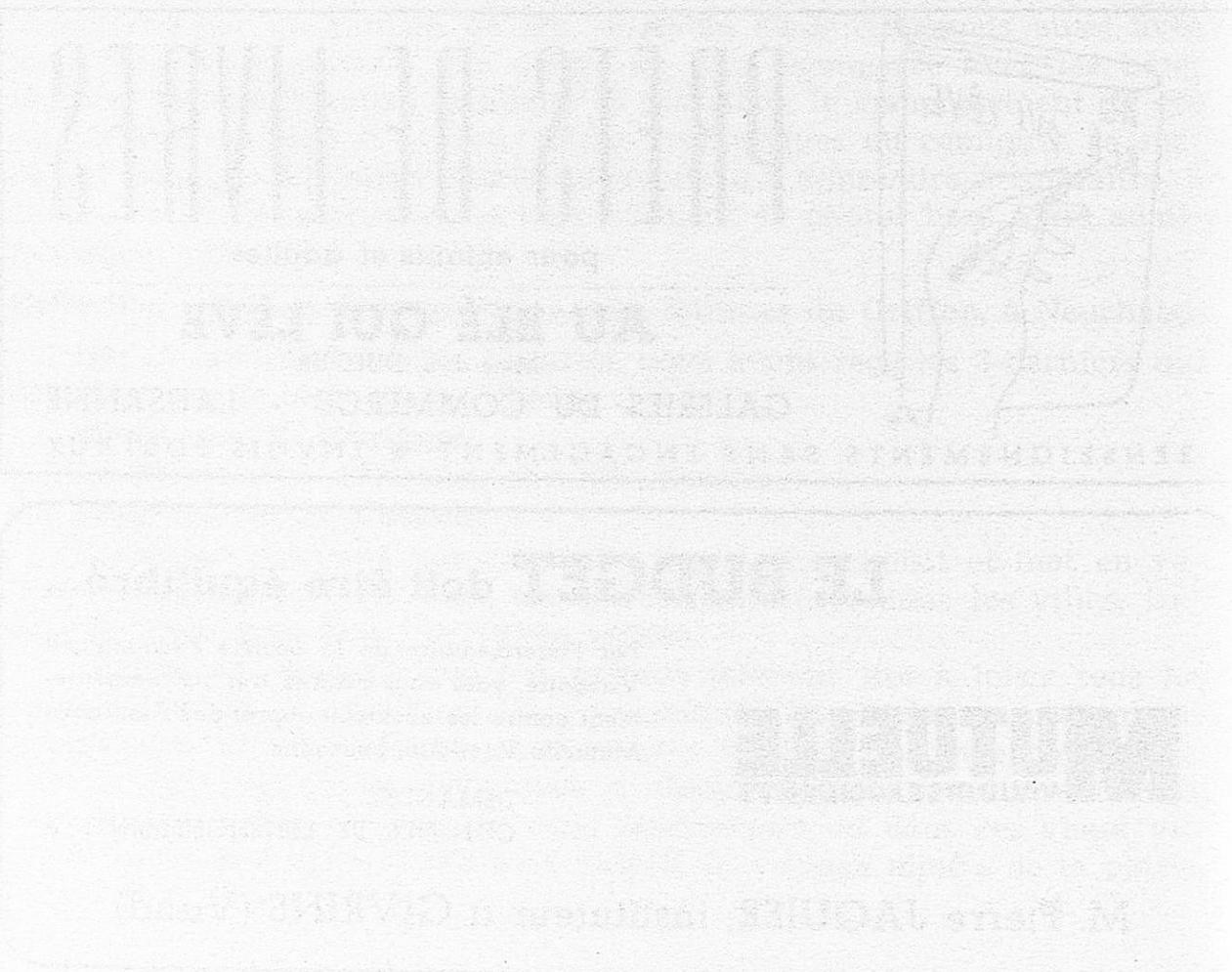
MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

DEMANDEZ
CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS à

M. Pierre JAQUIER, instituteur à GIVRINS (Vaud)

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél. 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 9.— ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

à **L'ENFANT
PRODIGE**

La au moins on trouve
de la **QUALITÉ**

fondée en 1891

430

Carlo Jeanrenaud

NUITS BLANCHES

L'ascension d'un être qui souffre

A Bienne, aux ÉDITIONS DU CHANDELIER. Fr. 3.90. Chèques post. IVa 2411

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

BIELLA

Articles pour écoles
Articles de bureau

Vous trouvez un grand choix des pro-
duits sortant de la fabrique **BIELLA**
dans tous les magasins de papeterie.